

CONSEIL DE QUARTIER « LE MAIL »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30/11/2015

Etaient présents :

Amroze ADJUWARD, Régine BELON, Frédérique DIALO, Ghislaine DREVON, Dominique GENDREAU, Isabelle LAMBERT, Jean-Pierre LEFEVRE, Véronique TAROT.

Etaient excusés :

Odile BOULOGNE.

La réunion débute à 20h15.

1- Présentation du projet de la Lettre du quartier à envoyer en mairie. Explications concernant les photos jointes : les appareils photographiques numériques utilisés ne seraient pas assez performants.

Question à élucider car nous aurons encore de nombreuses photographies à prendre.

2- Selon le compte rendu de la réunion du 17 novembre 2015 toutes les questions posées aux élus ont obtenu une réponse de leur part.

3- "La Lettre du Quartier du Mail" devra être distribuée rapidement dès son impression.

4- La question des bacs à sable est portée à l'ordre du jour et entraîne plusieurs interrogations:

- Faut-il les supprimer ? Et si oui pourquoi ?

- Sont-ils gérés par la ville, la SEMIV, ou les copropriétés ? En conséquence qui décide de leur suppression ou de leur remplacement par des espaces de jeux ou des plantations.

Amroze ADJUWARD propose de demander leur recensement : localisation et gestionnaire.

5- Nouveau problème avec le bus de la SAVAC qui ne stationne plus sur l'esplanade Mermoz, mais sur les parkings Sadi Lecoite. La question sera portée en mairie.

6- Désordres de circulation et de stationnement rue Clément Ader, devant et à proximité de l'Espace J. Mermoz: stationnement réglementé (zone bleue) non respecté, profusion de panneaux, y compris sur des espaces privés, et sens interdits non respectés.

Il faut revoir le stationnement, avec des emplacements "dépose-minute", et la circulation de ce secteur. Le risque d'accident avec les nombreux enfants et parents qui le fréquentent est présent chaque jour. De nombreux automobilistes ne respectent pas le sens interdit de la rue Clément Ader, en particulier en sortie de parking dans sa portion située devant le pôle petite enfance.

Le marquage au sol des emplacements le long des rues Clément Ader et Sadi Lecoite mériterait d'être repris afin de limiter la perte de places.

Dans le secteur des rues A. Pichon et A. Briand : désordres de stationnement et difficultés de compréhension de la signalisation.

Une visite sur sites avec les élus concernés, au cours de laquelle des explications leur seraient fournies, permettrait certainement de résoudre ou de réduire ces dysfonctionnements.

7- La mise en place de pédibus est redemandée: Il faudrait consulter les écoles concernées, et que les conseils d'école et parents d'élèves donnent leur avis et le nombre de familles intéressées. La mise en place est difficile et coûteuse.

8- Le nettoyage des voies du tramway par un engin puissant et bruyant occasionne des gênes aux riverains la nuit. Y a-t-il possibilité d'y remédier ?

9- Communications de Régine BELON:

A- Le SEDIF (syndicat des Eaux) va porter la pression de l'eau à 6 bars dans les habitations du Clos, les pavillons Mermoz et certaines résidences de ce quartier. La date a été reportée en février 2016 pour permettre aux propriétaires d'effectuer les travaux nécessaires. Un courrier, avec plan pour l'adaptation du réseau interne a été adressé à chaque habitation concernée.

B- Le château d'eau situé dans la forêt près du quartier du Clos est en grand état de vétusté et n'est plus opérationnel. Il est prévu sa démolition par le SEDIF en 2017.

C- Un vide-grenier est demandé par des habitants dans le secteur Mermoz, et peut-être sur l'esplanade derrière l'école. Il faudrait évaluer le potentiel de participants et voir avec le calendrier des vide-greniers déjà planifiés dans la commune. L'inscription à un vide-grenier sur Vélizy-Villacoublay est obligatoire et gratuite (2 maxi par an).

10 Questions diverses:

A- A l'occasion de la prochaine fête des voisins, comment intégrer les commerçants du Mail?

B- Il conviendrait de communiquer sur "le plan neige".

C- Rencontres du conseil de quartier du Mail avec ses habitants:

Sous quelle forme, organisation d'un stand à l'occasion d'un évènement particulier dans le quartier, sur le marché, périodicité, présence des membres du conseil?

Fin de la réunion à 23 heures.

La prochaine réunion se tiendra le 18 janvier 2016, à 20 heures.